



Frangy, à droite de l'église, la maison forte datant de la fin XVII^e appelée « château Bastian », grosse maison à pommeaux et blason, acquise en 1795 par Claude-François Bastian (1764-1838) qui appartenait encore à la famille Bastian en 2005.

familiale, celui de Lornay acquis en 1796, celui de Châtel acquis le 25 octobre 1807 pour 14'500 livres et le grand domaine et château de Planaz dans la paroisse de Desingy, acquis pour le prix de 2818 livres, connu aujourd'hui comme « la ferme Bastian ». Le Prieur de Chêne-en-Semine faisait également partie de ses biens. Sur le Salève, la célèbre tour des Pitons appelée « tour Bastian » fut érigée entre 1820 et 1830 par ses soins, car il était alors propriétaire des alpages du Petit-Pomier et de la Tuile (Thiollaz), acquis pour 53'000 livres (métalliques) en un seul lot le 18 mars 1795 lors de la vente des biens de la Chartreuse de Pomier, situés pour l'essentiel sur la commune de Beaumont. Comme le souligne à juste titre Bouverat¹², « avec Claude-François Bastian, ce sont tous les notables roturiers de Frangy qui ont occupé les charges révolutionnaires et les biens nationaux » dont Philippe Chaumontet, son beau-frère, notaire et une des plus grosses fortunes de la région, de même que son propre frère Joachim Bastian-Magnin (1769→1806), époux de Françoise Magnin (1774-1858), décrit comme rentier à Annecy en 1794 et 1795 à l'âge de 25 ans au moment de la naissance de ses filles (Claudine et Sylvie) et qui présidait encore en 1802 l'administration municipale du canton de Frangy où il avait momentanément remplacé son frère¹³. Il continuait de vivre de ses rentes à Annecy en 1805.

Président de la Commission centrale du Département du Léman

Libéral et franc-maçon¹⁴, Claude-François Bastian était alors devenu « l'homme le plus riche de la Savoie du Nord ». C'est ainsi qu'il entra en 1799 à l'administration centrale du Département du Léman, devenant un des membres les plus influent du Collège électoral du département jusqu'en 1814 où il présida en particulier la Commission des routes¹⁵. Il en devint même l'homme fort. De janvier à septembre 1814, lors de l'occupation autrichienne, il fut choisi par le général Ferdinand von Bubna comme Président de la Commission centrale du Département du Léman installée par l'armée autrichienne. Emmerveillé par ses grandes capacités administratives, Bubna aurait dit en plaisantant qu'il aurait voulu « le prendre avec lui en Autriche pour en faire un ministre des finances ». Il devint alors l'animateur d'un mouvement pro-Suisse en Savoie et l'âme du mouvement pro-genevois. Il en sera l'agent entreprenant et infatigable : « Ce dernier est tout Genevois » écrivait de lui Albert Turretini (1753-1826), secrétaire d'Etat de la République et Canton de Genève, à Charles Pictet de Rochemont (1755-1824), et encore : « vous savez qu'il a la passion d'être réuni à nous »¹⁶. En 1814, durant le Congrès de Paris consacré au sort à réserver à la Savoie du Nord, une violente bataille de pétitions pour le

12 - Bouverat 2008, p.15.

13 - Il vécut ensuite à Carouge et il se peut que Jean Joseph Léon Bastian (3.06.1850-), né à Carouge, médecin militaire, retraité en 1902, soit son petit-fils. Cf. Revue savoissienne, 1926, t.67, 2, p.139.

14 - Il fit partie de la loge genevoise « La Prudence », renaissante après 1798. Cf. Palluel-Guillard 1999, p.368. Mais il ne fut pas anticlérical : il donna à Frangy une maison aux sœurs de Saint-Joseph dont le siège de la congrégation est à Annecy, maison devenue couvent et école pour les filles. Il abrita un temps chez lui l'abbé Calligé, autrefois curé de Chessenz, pour le protéger des persécuteurs de prêtres.

15 - *Annuaire du Département du Léman*, 1814, p.29 et 62.

16 - Cité dans Monnier 1977, p.67-68. Voir cet article sur les positions et actions de C.-F. Bastian.